



# Les Moules de bouchot

PHOTO IROQUA POITOU-CHARENTES

## STG ! Une Spécialité Traditionnelle Garantie...

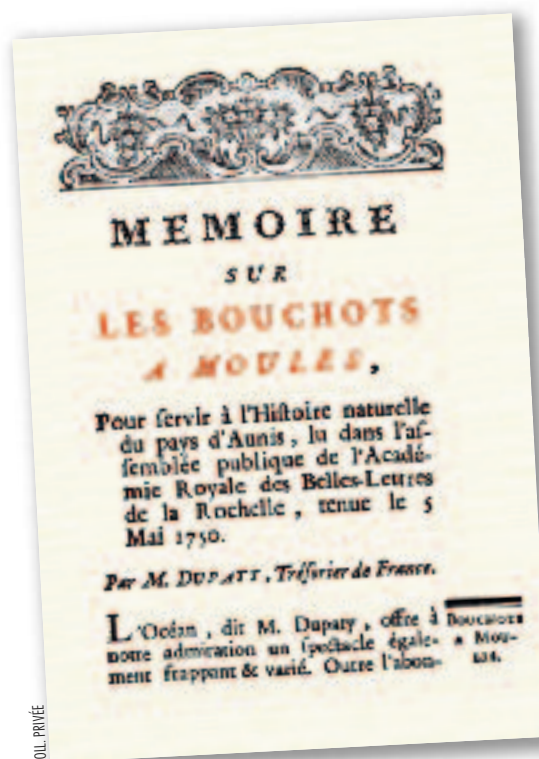
Jean PEUCHAIRE

**D**ans cette histoire il y a d'abord la moule commune, *Mytilus edulis*, un bivalve très répandu en Europe, de la Mer du Nord jusqu'au Portugal et en Baltique. Et puis il y a le bouchot, qui serait apparu sur les côtes du Poitou-Charentes du côté du Moyen Âge.

### Des bouts de bois irlandais...

En matière de bouchots, si certains penchent – vraisemblablement à juste titre – pour une origine étymologie classique du genre nom patois d'un piège constitué de pieux de bois placés en entonnoir et « bouchant » le passage des poissons ainsi capturés, d'autre préfèrent colporter une bien jolie légende<sup>1</sup>. Celle-ci raconte le naufrage d'un Irlandais, Patrick Walton, au cœur de la baie de l'Aiguillon<sup>2</sup> tout près du port d'Esnandes, en... 1235. Chasseur d'oiseaux, il tendit pour se nourrir des filets attachés à des piquets de bois plantés sur l'estran. Quand il s'aperçut que des coquillages, et en particulier des moules, se fixaient sur ses pieux il les multiplia, les relia par des clayonnages et se mit ainsi à « élever » des moules. Et un jour le *bout choat*, nom de son installation, devint bouchot ! La culture des moules de bouchot qui s'enracine ainsi en Poitou-Charentes où elle s'est surtout développée dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, s'est ensuite répandue ailleurs en France. Tout particulièrement en Normandie et en Bretagne,

exportée par les Charentais eux-mêmes alors que, confrontés à un parasite qui décimait leurs bivalves préférés, ils recherchaient des sites de rechange. C'est ainsi que la mytiliculture s'est développée en baie du Mont-Saint-Michel et en



Page de titre du mémoire de Mercier du Paty [Dupaty] sur les moules de bouchots publié au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

1. Certains pensent que c'est Charles d'Orbigny qui l'aurait créée de toute pièce en 1835 pour défendre les bouchoteurs contre un projet de dessèchement de la baie.

2. Cette vaste baie de quelque 5 000 hectares (vestige du golfe des Pictons et aujourd'hui en réserve naturelle) où vient se jeter la Sèvre niortaise, fleuve qui irrigue le Marais poitevin, se trouve à cheval sur les départements de la Vendée et de la Charente-Maritime.

COLL. PRIVÉE